

TULLE, le 15 juin 2011

DELEGATION AU MAIRE

(Délibération du Conseil Municipal du 17 mars 2008)

Secrétariat Général
SC

Arrêtés du 15 juin 2011

- N° 53 : Arrêté retirant et remplaçant l'arrêté n° 52 du 17 mai 2001 portant approbation d'une convention d'abonnement à la mise à jour de la base de données ORACLE installée dans les services de la Ville de Tulle souscrit avec la Société ARPEGE (Montant de la redevance annuelle : 134,90 € HT soit 161,34 € TTC)

- N° 54 : Arrêté portant approbation du contrat Point services AVANTAGE du logiciel Gestion des Ressources Humaines installé au service Ressources Humaines de la Ville de Tulle souscrit avec la Société Berger Levrault (Montant de la dépense : 937 € HT soit 1 120,65 € TTC par an).

- N° 55 : Arrêté portant approbation du contrat de services « Veille Statutaire » souscrit avec la Société Berger Levrault pour les évolutions statutaires et réglementaires pour le logiciel Gestion des Ressources Humaines installé au service des Ressources Humaines de la Ville de Tulle (Montant de la dépense : 838 € par an).

- N°56 : Arrêté portant approbation du contrat d'abonnement et de matériels voix, data et forfaits données mobilité entreprises souscrit entre la Ville de Tulle et Orange Business services (Montant de la dépense : abonnement mensuel 55,72 € HT/mois pour performance pro Iphone 1h et 93,50 € HT/mois pour chacun des performances pro Iphone 24/24 + acquisition Iphone 4G : 169,90 € HT et SAMSUNG E2550 à 1 € HT).

- N°57 : Arrêté décidant le règlement de la facture pour la distribution du bulletin municipal par la poste (Montant de la dépense : 567,29 € Ht soit 678,48 € TTC).

- N°58 : Arrêté décidant l'encaissement d'un chèque de 130,01 € présenté par SMACL Assurances par l'intermédiaire de GRAS SAVOYE GRAND SUD OUEST correspondant au remboursement du sinistre survenu le 2 novembre 2010

Le Maire - Adjoint,

Dominique GRADOR.